

Ce bulletin est le vôtre. Adressez-nous vos remarques, questions, critiques et propositions !

Sommaire :

1. à Pantin comme dans tout le pays : unité pour l'interdiction des licenciements
2. la Poste : retrait du projet de loi, retour au monopole public – non aux expulsions locatives
3. intercommunalité : alerte !
4. comptes-rendus de discussions, points de vue, courriers reçus...

à Pantin comme dans tout le pays : unité pour l'interdiction des licenciements
qui pourrait comprendre que l'unité soit impossible sur cette question ?

Unité pour l'interdiction des licenciements
à Téléperformance !

Depuis 4 mois, les salariés de TP sont en grève, en manifestation, se mobilisent contre un plan de licenciement, annoncé brutalement, du jour au lendemain par la direction du groupe.

157 suppressions d'emplois ont été annoncées, ainsi que 350 mutations autoritaires. Le site de Pantin devrait fermer. Les actionnaires ont soif et les salariés français coûtent trop cher. L'objectif est de délocaliser, notamment au Maroc. Dans le même temps, la multinationale a annoncé un chiffre d'affaires de 946,7 millions d'euros au premier semestre (+ 7,6%) et s'attend à un bénéfice net de 120 millions d'euros en 2009. Suite à l'action en justice des élus du personnel, le plan social a été gelé le 22 septembre. Le leader mondial des centres d'appel, par tous les moyens, cherche à briser la résistance des salariés. Salariés qui à tous les niveaux se sont mobilisés, et ce 21 octobre 4 encadrants sont convoqués au siège de Téléperformance pour un entretien disciplinaire. C'est avec un mépris total que la direction de TP a également poursuivi les membres du CHSCT du site de Pantin en Justice au tribunal de grande instance de Bobigny pour demande abusive d'expertise !

Monsieur Bartolone, président du Conseil Général et député a reçu les salariés de TP. Le Maire de Pantin, Monsieur Bertrand Kern, au nom de toute la municipalité a apporté à plusieurs reprises son soutien aux salariés du site de Téléperformance à Pantin, demandant le maintien du site et de l'emploi, fustigeant les « abus qui se développent dans certaines grandes entreprises, affichant par ailleurs une bonne santé économique. » Comment répondre autrement à de tels abus, un tel arbitraire qu'en demandant l'annulation immédiate du plan de licenciements ? Interdiction pure et simple des licenciements à Téléperformance ! Cette revendication ne devrait elle pas faire l'unanimité de tous les partis, se réclamant des intérêts des travailleurs et de la démocratie (dont celui de M. Kern et de M. Bartolone) ? A Pantin, comme dans toute la France, dans toutes les entreprises, dans tous les secteurs, nous disons que l'heure est au regroupement et à l'unité la plus large pour arrêter tous les plans destructeurs. **Nous disons : comme à Molex, Continental... y a-t-il une autre solution que l'interdiction des licenciements à Téléperformance, le maintien du site de Pantin et de tous les emplois sur place ?**

Repères

le 7 décembre 2008 une première conférence nationale de délégués s'est réunie à Puteaux (92) au terme de laquelle un appel fut lancé à tous les partis se réclamant de la défense et des intérêts des travailleurs pour qu'ils organisent ensemble une marche nationale unie sur Paris pour exiger l'interdiction des licenciements.

Depuis 3 conférences nationales se sont tenues, la dernière proposant l'organisation de conférences départementales. Parmi les 57 conférences d'ores et déjà convoquées, le 10 octobre à Aubervilliers se tenait une réunion départementale pour l'interdiction des licenciements. Des travailleurs et militants, venant de 21 entreprises du privé et de 9 établissements publics y ont participé.

A la tribune, une militante de la Gauche communiste, membre du conseil national du PCF, et des délégués ouvriers d'ADP, de Defi Group, d'Air France, du Club Med et du centre de tri de Bobigny. A l'unanimité les participants ont adopté un appel pour constituer un **comité départemental de liaison** afin de préparer le rassemblement national du 28 novembre, à Paris, pour l'interdiction des licenciements.

Nous nous sommes adressés une première fois aux sections et militants du PCF, du PS, du NPA, de LO de Pantin sans concrétisation. Partisan de l'unité, le comité POI de Pantin va s'adresser à nouveau aux partis pantinois pour proposer la préparation en commun du rassemblement national du 28 novembre.

Intercommunalité : alerte !

Nous nous adressons de nouveau à Monsieur Kern, maire de Pantin

Bien peu d'habitants et personnels de la ville ont des informations sur la réalité de l'intercommunalité dans laquelle Monsieur Kern veut engager la population, avec Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré St Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy le Sec et Romainville.

Nous avons posé de premières questions à monsieur Kern en mai dernier, qui n'ont pas trouvé de réponse satisfaisante dans les pubs pro-interco que diffuse la mairie.

Côté maires, chacun y va de sa promo pour l'interco.. Nous reposons quelques questions concrètes qui intéressent vraiment la population et les personnels municipaux, et demandons une entrevue à Monsieur Kern.

1 - La population et les personnels sont inquiets de vos déclarations au conseil municipal : *« je suis contre ériger le maintien des emplois publics en forme de dogme. On ne maintient pas mordicus un emploi public s'il n'y en a pas besoin, la mutualisation le permet. Il n'y aura pas de licenciements secs et de suppressions de postes : cela se fera dans la concertation avec les organisations syndicales »*.

Donc « cela se fera » ?

Comment pouvez-vous dire, alors que les besoins de la population n'ont jamais été aussi criants, qu'il peut y avoir « trop » d'emplois publics ?

Avec l'entrée de Pantin dans l'intercommunalité, **pouvez-vous garantir qu'aucun poste de travail des personnels communaux ne sera supprimé ?**

2 - Votre promesse qu' *« il n'y aura pas d'impôt supplémentaire au cours du premier mandat de la communauté d'agglomération, c'est-à-dire pendant les quatre prochaines années »* ne présage rien de bon...

Pouvez-vous garantir qu'avec l'entrée dans l'intercommunalité, il n'y aura ni impôts locaux nouveaux, ni augmentation des impôts locaux actuels ?

La colonne « intercommunalité » sur les taxes d'habitation que nous venons de recevoir ne laisse rien présager de bon...

3 - Avec l'entrée dans l'intercommunalité, **pouvez-vous garantir qu'aucun service ou morceau de service public ne sera transféré au privé ?**

4 - le « logement social » fait partie des compétences obligatoirement transférées à l'intercommunalité. **Pouvez-vous garantir que le logement HLM ne sera pas remis en cause**, ni dans les conditions sociales d'accès, ni dans le montant des loyers, ni pour les personnels communaux qui en assurent la gestion et l'entretien ? Quels engagements sur les constructions tellement nécessaires aux pantinois ?

5 - **quelles garanties concernant tous les autres services publics**, et en particulier les crèches municipales, les centres de santé, les centres de loisirs et leurs personnels ?

6 - Quels engagements et quelles garanties concernant **la restauration scolaire**, assurée en ce moment par le SIVURESC regroupant les communes de Pantin et Blanc-Mesnil dans un syndicat intercommunal distinct ?

Des employés communaux de St Denis et Plaine Commune témoignent :

▪ *pour les balayeurs, on leur avait dit qu'ils resteraient sur leur ville ; mais une équipe mobile a été créée qui va partout. Au lieu d'être rattachés aux villes, ils sont maintenant sectorisés selon les points cardinaux !*

▪ *dans une commune, pour les espaces verts, il y avait une équipe municipale de 6 employés ; elle a été remplacée par une entreprise privée au prétexte qu'elle avait du matériel plus adapté.*

▪ *il n'y a plus qu'une commune avec un restaurant municipal pour le personnel, en régie : les agents municipaux paient 3 € le repas. Ailleurs, avec la Sodexo, c'est 4,5 €..*

Nous demandons à Monsieur le maire de recevoir une délégation du Parti ouvrier indépendant, afin d'apporter des réponses claires aux questions posées.

La Poste

Nous soutenons la campagne du Comité de Roquebrun (<http://appelsauverlaposte.over-blog.com>) pour organiser dans l'unité une

manifestation nationale exigeant le retrait du projet de loi,

pour le retour au monopole public (seule garantie de préserver le service public) et le retrait des directives postales de l'Union Européennes

Partisans de l'unité, nous soutenons toutes les initiatives qui visent à rassembler les forces de la classe ouvrière et des élus attachés aux services publics et à la démocratie. C'est pourquoi, convaincu de la nécessité de combattre pour le retrait du projet de loi menaçant la Poste de privatisation et de destruction, le POI soutient l'appel du Comité de Roquebrun (Hérault). Ce dernier présente une proposition de loi soutenue par 6 000 élus de toutes tendances, parmi lesquels 33 parlementaires, pour le retour au monopole de service public, pour l'abrogation des directives européennes. Le comité de Roquebrun appelle la population à signer massivement sa proposition de loi et à exiger du gouvernement le retrait du projet de loi de privatisation de La Poste.

Aujourd'hui, une question se pose : peut-on défendre le service public de la Poste sans défendre le maintien du monopole et combattre clairement les lois, mesures, directives qui en organisent la privatisation ?

Le comité local du POI a décidé d'envoyer l'appel de Roquebrun aux conseillers municipaux et à M. le maire de Pantin. Nul doute que chacun prendra ses responsabilités, devant les agents de la Poste, et devant toute la population. Nous nous engageons en retour à publier la liste de tous les élus signataires ainsi que leurs contributions au débat

Non aux expulsions locatives !

Nous apprenons qu'une campagne se mène pour interdire les expulsions à Pantin. On ne peut que soutenir toutes les démarches allant dans ce sens. Mais les pantinois savent-ils ce qui se passe ? La situation du logement à Pantin comme dans toute la France est catastrophique : des milliers de demandes de logements sociaux restent en souffrance, tout le monde sait que les constructions neuves pour l'accession à la propriété ne répondront jamais aux besoins des demandeurs en attente. Les hôtels de rapport sont remplis de familles surendettées. Au lieu de construire, l'État et les Offices (donc leurs dirigeants) vont appliquer le surloyer : on chasse les moins pauvres pour diminuer les listes d'attente. Les expulsions de locataires pour défaut de paiement de loyers, de charges locatives ou en raison du « renouvellement urbain » (sans relogement préalable aux mêmes conditions) sont indignes d'une société moderne et contraires aux principes républicains ! La baisse du pouvoir d'achat frappe tous les pantinois, à commencer par ceux dont les revenus sont les plus bas. Le logement HLM n'a pas vocation à être « rentable ». Pourtant, à travers la mise en place de l'intercommunalité, n'est ce pas la mise en concurrence dans le logement social qui est désormais à l'ordre du jour ? N'y a-t-il pas urgence à construire les centaines de milliers de logements nécessaires pour résoudre cette situation honteuse, dont tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 30 ans portent aujourd'hui l'entière responsabilité. La transformation des bords de l'Ourcq, la politique de « requalification urbaine » de la mairie ne sont que des caches misères ! Quel élu, quel député exigera des pouvoirs publics un plan massif de construction d'habitations à loyers modérés et le réengagement financier de l'État dans ce domaine ?

Le monopole postal brisé par les directives européennes

• 1990 : par la loi du 2 juillet 1990, les PTT ne sont plus administration d'Etat. La Poste et France Télécom sont scindés et deviennent un « exploitant autonome de droit public ».

• 1997-2002 : les deux premières directives postales européennes (97/67/CE et 2002/39/CE) ouvrent à la concurrence les plis de plus de 100 grammes, puis de plus de 50 grammes.

• 2008 : la troisième directive postale européenne (2008/6/CE) ouvre tout le courrier à la concurrence pour le 1^{er} janvier 2011.



Discussions dans les diffusions et réunions organisées par les adhérents du Parti ouvrier indépendant à Pantin...

Entendu dans les diffusions du mois d'octobre :

- je viens de me syndiquer, parce que ça ne peut plus durer comme ça dans ma boîte. Mais je me dis quand même qu'ils sont pas très clairs les dirigeants au niveau national

- je suis prof d'histoire en collège, mon mari est à France Télécom. Ça me touche beaucoup ces histoires de suicides, et il y en a également beaucoup parmi les enseignants. Je suis révoltée par tout ce qui se passe, je vais lire votre journal

- à EDF aussi, ils ont fait le coup de la directive européenne qui ne privatise pas.. On se moque du monde, et qu'est-ce qu'ils font, les syndicats ? Encore une journée pour rien le 22 ?

NB : on a aussi vu des habitants qui ne voulaient pas discuter !

Deux courriers reçus au comité local

Le 3 octobre : une entourloupe ?

« J'ai voté le 3 octobre contre la privatisation de la Poste, évidemment. Mais en entendant que les organisateurs de cette « votation » proposent maintenant...un autre « référendum d'initiative populaire », je m'interroge.

Le résultat n'aurait pas été assez clair, cette fois ?

Au moins, ce que je lis dans l'appel du comité de Roquebrun me convient : « dans l'unité la plus large, exiger le RETRAIT du projet ». Au moins, il ne s'agit pas de tirer la couverture à soi (chez tous les autres, il y a un malaise à toujours sous-entendre qu'on va voir ce qu'on va voir... aux prochaines élections), mais de faire une proposition que seuls des gens de très mauvaise foi ou bien très découragés pourraient refuser ! »

Louise B., Pantin

Nouvelles règles concernant les inscriptions des enfants à la cantine

« (...) Le Maire nous annonce que la nouvelle tarification pour la restauration scolaire et les centres de loisirs représente un « effort » de 300 000 euros pour la commune. « Effort » ? N'est ce pas un minimum, qui je l'espère va se poursuivre ? Les augmentations successives d'impôts locaux ou de loyers pour les locataires de Pantin Habitat (et les autres) ne représentent peut être pas des « efforts » ? Quant à l'argument des 100 000 euros de repas gaspillés par an, il me semble fallacieux : certes, une telle somme marque les esprits. Mais pour plusieurs milliers d'enfants qui mangent chaque jour, cette somme ne représente à coup sûr que quelques dizaines de repas jetés par jour. Toujours trop, c'est certain, mais difficilement prévisible (quelques dizaines sur 2 - 3000 ?). Le but de l'opération est clair : d'une part faire passer l'« effort » de 300 000 à 200 000 euros et d'autre part nous préparer au passage d'un service public à un service commercial. Pas très socialiste tout cela. Un rapport avec la mise en place de l'intercommunalité ? »

Chaque semaine, achetez, lisez

Informations ouvrières

Les jeunes feraient mieux d'aller travailler au lieu de réclamer des emplois !



signé
Albert !

Alors que des milliers de familles en crèvent, le chômage devient un marché très intéressant pour certains....

Un salarié de pôle emploi nous a raconté : Au Pôle Emploi à Pantin, il y a 27 conseillers "placement" (ex ANPE) qui s'occupent d'environ 5000 chômeurs ! Chaque conseiller a en moyenne 140 demandeurs d'emploi à suivre chaque mois. Avec l'augmentation des inscrits (+25% en un an) et les réductions de postes, les conseillers sont débordés. La direction, relayant la décision gouvernementale, demande que pour Pantin, 260 chômeurs soient envoyés chaque mois à des Opérateurs Privés de Placement (OPP). Aux agents de Pôle de les orienter vers les sous traitants.

Ces opérateurs privés perçoivent par exemple 2055 euros pour le traitement du dossier d'un licencié économique, ainsi qu'un "bonus" quand ils lui trouvent du travail (un CDD de 6 mois, c'est un reclassement).

Ces boîtes embauchent des précaires, s'enrichissent sur le dos des chômeurs et en plus c'est quasiment la directrice du Pôle emploi qui est chargée de leurs trouver des locaux !

Dans l'Union européenne où tout devient un « marché », le placement des chômeurs est donc un marché comme les autres. Public, privé tout doit être mis en concurrence.

D'ici 2011, c'est 466 millions d'euros qui seront volés sur les cotisations chômage pour engraisser ces officines de placement, appartenant le plus souvent à des multinationales (Manpower, Altédia filiale d'Adecco, Sodie filiale d'Alpha conseil).

Comment de telles énormités peuvent-elles se passer ? Comment les PS, PCF et autres peuvent-ils se taire là dessus ? Le POI lui se prononce clairement pour le « Retour au monopole public du placement de la main d'œuvre » (1)... ce qui nécessite la rupture avec la politique de l'UE.

(1) : c'est l'une des mesures prises par le gouvernement de la Commune de Paris, il y a 138 ans.